

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 22

Absents : 4

- dont suppléé : 2

- dont représentés : 2

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 9 heures, les membres du Conseil de la *Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »* dûment convoqués le six juillet deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, BODIGUEL Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, BOUVET Patrick (démission de son mandat de Conseiller communautaire après la question N°1) et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis à compter de la question N°2, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAU Chantal.

SECRETARE DE SEANCE : Mme BALLADUR Clarisse.

Délibération n°2020/56

OBJET : COMPTE-RENDU DE LA DECISION PRISE PAR LE VICE-PRESIDENT DELEGUE AUX TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA SUBDELEGATION QUI LUI A ETE DONNEE PAR LA PRESIDENTE POUR LE MARCHE « TRAVAUX DE DECONNEXION DE 6 VILLAS DE L'OVOÏDE SUR L'AVENUE ERNEST PELLOTIER ET RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE BARCELONNETTE ».

VU sa délibération n°2018/58 du 12 mars 2018 décidant des délégations données à la Présidente ;

VU l'arrêté 2020/73 du 2 juin 2020 donnant subdélégation au vice-président délégué aux travaux pour le marché public « Travaux de déconnexion de 6 villas de l'ovoïde sur l'avenue Ernest Pellotier et raccordement au Réseau d'assainissement de Barcelonnette ;

Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,

- **PREND ACTE** de la décision du Vice-président visée ci-dessous :
 - Décision n°2020-009 du 05/06/2020
TRAVAUX DE DECONNEXION DE 6 VILLAS DE L'OVOÏDE SUR L'AVENUE ERNEST PELLOTIER ET RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE BARCELONNETTE POUR UN MONTANT DE 30 614.00 € HT AUPRES DE LA SOCIETE EIFFAGE.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

